

Vendredi 6 mars 2020

Lettre d'Information 2020/25

IMPORTANT - Contribution du SNES à la réforme des aides du CNM

Chère adhérente, cher adhérent,

Dans le cadre de la mise en place du Centre National de la Musique, **nous avons participé à 3 réunions de consultation sur les aides à la création, à la production et à la diffusion (26 et 27 février) pour le spectacle vivant.**

Un budget de **7,2 millions d'euros** a été alloué par le ministère de la Culture au CNM pour abonder vers **les dispositifs d'aides.**

À ce titre, je vous prie de trouver ci-dessous **les remarques et contributions du SNES qui ont été envoyées au CNM, ce jour.**

Si vous souhaitez proposer d'autres dispositifs d'aide, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions, par mail, nous leur ferons parvenir.

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué général

.....

CONTRIBUTIONS DU SNES

LES AIDES DU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

À la suite des **3 réunions** (création, diffusion, production) qui se sont déroulées les 26 et 27 février 2020 et au cours desquelles les partenaires sociaux du CNM ont réfléchi **aux nouvelles aides et aux nouvelles actions que le CNM pourrait mettre en œuvre.**

Le SNES propose **19 mesures d'aides nouvelles prioritaires et recommandations** pour les entreprises du champ CNM.

Les aides à la création

1# Le SNES rappelle la **nécessité** de la prise en compte de **tous les temps de création** (écriture, composition, interprétation) et que **tous** ces temps puissent bénéficier **d'aide**.

2# Que l'aide à la résidence, déjà existante au CNM soit également **accessible à toutes les salles de spectacles du champ du CNM** pour les spectacles de **musique, d'humour et de variétés**.

3# Il nous apparaît également important que le CNM **puisse caractériser l'émergence** afin que les porteurs de projet comprennent mieux où ils se situent et puissent **argumenter** de façon plus cohérente leur projet.

4# Mise en place d'une **aide à l'écriture et à la création des spectacles d'humour**.

5# Action de **soutien vers le développement des artistes humour**.

N.B

Le SNES a mis en place un partenariat avec la Fédération des Festivals d'Humour qui a pour objectif **d'explicitier la démarche des producteurs et des diffuseurs d'humour** : les enjeux, le développement d'artistes, la diversité, etc.

Le SNES a diffusé un Manifeste (ci-joint) afin d'en retranscrire les grandes orientations.

Les aides à la production

6# Mise en place d'une cellule ayant pour objectif la réintroduction des spectacles d'humour au crédit d'impôt spectacle musical.

7# À l'ère numérique, il apparaît indispensable que tous les budgets de production intégrant des captations puissent bénéficier d'aides spécifiques.

8# Nous demandons également la création d'une aide pour l'acquisition et la modernisation des équipements de sécurité, ou un élargissement du champ d'application du Fonds d'Intervention.

9# Un meilleur accompagnement et une meilleure connaissance des actions culturelles réalisées par les diffuseurs et producteurs de musique, de variété et d'humour sur leurs territoires.

10# Nous proposons que le CNM mette en place un Observatoire des publics.

Les aides à la diffusion

11# Le SNES, dans le cadre de ses travaux propose au ministère de la Culture, la mise en place d'une **nouvelle aide à l'emploi** dans le cadre de la diffusion de spectacle dont en voici l'objet :

« Cette aide à l'emploi (FONPEPS) vise à soutenir la diffusion des spectacles vivants (théâtre, musique, danse, humour, cirque...). Pour améliorer l'emploi, cette aide FONPEPS financerait **une partie du salaire et des cotisations sociales des intervenant** se déplaçant dans le cadre d'une tournée » *On entend par intervenant les personnels artistiques, techniques et administratifs qui se déplacent dans le cadre d'une tournée (extrait du dossier Proposition du SNES dans le cadre du Fonds National pour l'Emploi Pérenne dans le spectacle,).

12# De l'avis de l'ensemble des producteurs, nos productions ne sont pas suffisamment compétitives à l'export, les coûts de production sont trop élevés. **Le SNES propose une aide visant à prendre en charge les cotisations patronales.**

13# Nous proposons la mise en place de « **bureaux d'information** » (à l'instar du Bureau Export) dans différents **pays susceptibles d'accueillir nos entreprises et leurs activités**

14# Nous proposons que le **CNM soit également présent dans les grands festivals européens de spectacle vivant** tel que le *Fringe (Édimbourg)* afin de soutenir les productions françaises et de permettre une **meilleure compétitivité** de nos entreprises à l'export et sur ce type de manifestation majeure.

15# Amplifier la collaboration et la diffusion sur les territoires francophones afin de **développer la diffusion des spectacles de musiques, d'humour et de variétés de langue française.**

La francophonie fête ses 50 ans cette année, à ce titre, il serait intéressant de se rapprocher de **l'Observatoire International de la Francophonie (OIF)** qui s'est dotée d'un dispositif **d'observation des dynamiques culturelles et linguistiques**. L'idée d'un réseau francophone plus fort faciliterait la mise en place de writing camp, la production et la diffusion de spectacles de musique, d'humour et de variétés sur les territoires francophone.

.....

La professionnalisation des acteurs du champ du CNM

16# Prise en charge par le CNM du traitement des dossiers FONPEPS.

17# Les « **contrat de filière ou partenariat de région** » n'appuient pas suffisamment, selon nous, sur les variétés et les spectacles d'humour, nous proposons d'y introduire des **mesures en faveur de ces esthétiques**.

18# Proposer **des offres de formation à destination des producteurs et des diffuseurs d'humour**.

19# Mise en place d'une aide pour **accompagner le développement de nouvelles mesures et initiatives de développement durable**.

TELECHARGER LE DOSSIER



SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

SNES 48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR